

**Liste des délibérations examinées au Bureau communautaire du 02/06/2026**

<b>N° de Délibération</b>	<b>Compétence</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Décision</b>
DBC N°2026_06	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	Désignation du secrétaire de séance	Approuvée
DBC N°2026_07	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	Approbation du procès-verbal du Bureau du 05/02/2026	Approuvée
DBC N°2026_08	<b>ASSAINISSEMENT</b>	Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de stations d'épuration	Approuvée
DBC N°2026_09	<b>ORDURES MENAGERES</b>	Travaux de mise en conformité et d'optimisation des déchèteries	Approuvée
DBC N°2026_10	<b>TOURISME</b>	Convention d'entretien des chemins de randonnée	Approuvée
DBC N°2026_11	<b>TRANSITION</b>	Dossiers de subventions	Approuvée
DBC N°2026_12	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	Subvention aux associations	Approuvée
DBC N°2026_13	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	Subvention exceptionnelle EPLEFPA de Courcelles-Chaussy	Approuvée
DBC N°2026_14	<b>COMMUNICATION</b>	Achat d'espaces publicitaires dans le calendrier des pompiers de Courcelles-Chaussy	Approuvée
DBC N°2026_15	<b>COMMUNICATION</b>	Demandes de sponsoring Le Montoy du Rire	Approuvée
DBC N°2026_16	<b>COMMUNICATION</b>	Demandes de sponsoring	Approuvée
DBC N°2026_17	<b>FINANCES</b>	Remboursement de frais	Approuvée

**Publiée le 09/06/2026**

Membres du Bureau : 28

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

Excusés : 4

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour

## **DBC N°2026\_06 : ADMINISTRATION GENERALE – Désignation du secrétaire de séance**

M. le Président rappelle qu'il y a lieu, conformément aux dispositions en vigueur, de désigner un secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal de la présente réunion ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2541-6 ;

VU le règlement intérieur de la Communauté de Communes du Haut Chemin – Pays de Pange ;

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **DE DESIGNER** Mme Delphine BERGER comme secrétaire de séance ;

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28  
Présents : 24  
Pouvoirs : 2  
Votants : 26  
Excusés : 4  
Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour

**DBC N°2026\_07 : ADMINISTRATION GENERALE - Approbation du procès-verbal du bureau communautaire du 05 février 2026**

M. Roland CHLOUP, Président, rappelle l'envoi du procès-verbal du bureau communautaire du 05 février 2026 à l'intérieur de la convocation pour la réunion de ce jour.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants relatifs aux établissements publics de coopération intercommunale ;

VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du même code, relatifs à la tenue des séances et à la rédaction du procès-verbal ;

VU le règlement intérieur de la Communauté de Communes du Haut Chemin – Pays de Pange, notamment ses articles 23 et 25 ;

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **D'ADOPTER** le procès-verbal du bureau communautaire du 05 février 2026 ;

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 25

Excusés : 4

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

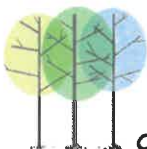
BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour



## **DBC N°2026\_08 : ASSAINISSEMENT – Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de stations d'épuration**

Monsieur Alain DALSTEIN, Vice-président, informe le Bureau que cette consultation s'inscrit dans le programme de réhabilitation de la station d'épuration de Sorbey. La durée du marché est de 24 mois. 3 candidats ont été retenus pour une phase de négociation après une première phase d'analyse des candidatures. L'offre de LVRD est arrivée en tête dans le rapport d'analyse des offres. La CAO s'est réunie le 22 mai 2026 et a attribué le marché à la société LVRD. Il revient maintenant au bureau d'autoriser le président à signer le marché attribué par la CAO.

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 22 mai 2026,

VU le rapport d'analyse des offres,

CONSIDERANT la consultation en procédure formalisée avec négociations via <https://marchespublics-matec57.fr> lancée le 21 novembre 2025,

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, M. Hervé MESSIN n'ayant pas pris part au vote,**

**DECIDE :**

- **D'AUTORISER** M. le Président à signer le marché cité en objet avec la société LVRD au montant de 29700 € HT pour la tranche ferme, 27200 € HT pour la tranche optionnelle 1, 94650 € pour la tranche optionnelle 2 et 4250 € HT pour la tranche optionnelle 3
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28  
Présents : 24  
Pouvoirs : 2  
Votants : 26  
Excusés : 4  
Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

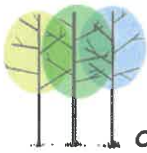
BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour



## **DBC N°2026\_09 : ORDURES MENAGERES – Travaux de mise en conformité et d'optimisation des déchèteries**

M. Le Président rappelle que la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Dans ce cadre, la collectivité exploite trois déchèteries communautaires situées à :

- Courcelles-Chaussy (ICPE E),
- Courcelles-sur-Nied (ICPE D),
- Sainte-Barbe (Avancy) (ICPE E).

Au regard des évolutions réglementaires applicables aux installations relevant de la nomenclature ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), ainsi que des nouveaux enjeux liés à la gestion des déchets et au développement des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP), la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a engagé une réflexion globale portant sur la modernisation et l'optimisation de ses équipements.

Cette démarche vise notamment à :

- assurer la mise en conformité réglementaire des sites ;
- adapter les installations aux évolutions des flux et usages ;
- améliorer les conditions d'accueil des usagers ;
- optimiser les conditions d'exploitation et de sécurité ;
- favoriser le développement du tri, du réemploi et des filières REP ;
- anticiper les besoins futurs du territoire en matière de gestion des déchets.

Afin d'accompagner cette réflexion, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a missionné un maître d'œuvre (SEBA-AI) chargé de réaliser les études techniques et de proposer un programme de mise aux normes et extension des trois sites.

Les études présentées prévoient notamment :

- des travaux de mise en conformité réglementaire au titre des ICPE ;
- des adaptations des circulations et des conditions d'accès ;
- l'optimisation des zones de dépôt et des flux ;
- la création ou l'adaptation d'espaces dédiés à certaines filières REP ;
- l'amélioration des conditions d'exploitation des sites ;
- divers aménagements permettant une meilleure fonctionnalité des équipements.

Le Bureau communautaire, après présentation des études réalisées par le maître d'œuvre, est invité à se prononcer sur la validation du projet proposé.

VU l'exercice de la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés », en référence à l'article L224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) prévues aux articles L.511-1 et suivants du Code de l'Environnement ;

VU La nomenclature ICPE 2710 applicable aux installations de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719 ;

VU la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECE) ;

CONSIDERANT les avis des différentes commissions environnement sur les années 2024, 2025 et 2026 ;

CONSIDERANT La nécessité d'assurer la conformité réglementaire des déchèteries communautaires ;

CONSIDERANT l'intérêt d'améliorer les conditions d'exploitation et d'accueil des usagers ;

CONSIDERANT la volonté de développer les performances de tri et les filières REP sur le territoire communautaire

CONSIDERANT le projet présenté par SEBA AI, maître d'œuvre, au regard de la mise aux normes et extension des déchèteries de Courcelles-Chaussy, de Sainte-Barbe et de Courcelles-sur-Nied ainsi que le chiffrage du maître d'œuvre au stade PRO,

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (2 absentions – M. Hervé MESSIN et Mme Nathalie D'ACUNTO pour M. Christian PETIT),**

**DECIDE :**

- **DE VALIDER** provisoirement le projet de travaux présenté par le maître d'œuvre qui sera soumis au vote du conseil communautaire pour validation définitive ;
- **D'AUTORISER** le Président à poursuivre les études techniques, administratives et réglementaires nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter l'ensemble des subventions et financements susceptibles d'être mobilisés auprès des partenaires institutionnels ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document administratif et financier afférent

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

Excusés : 4

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

Séance du 02 juin 2026

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

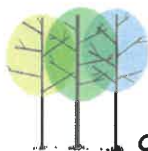
BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour



## DBC N°2026\_10 : TOURISME – Convention d'entretien des chemins de randonnée

Monsieur Claude SPINELLI, vice-président, rappelle que pour l'entretien des chemins de randonnée, la CCHCPP conventionne avec 2 partenaires : Rand'haut Chemin pour le nord du territoire (convention valable jusqu'en 2031), et la FFRP pour le sud.

Il y a lieu de mettre à jour la convention avec la FFRP en raison de l'augmentation des kilomètres à entretenir (de 68,5 km à 85,6 km boucles et liaisons). Le tarif de 35 € au kilomètre reste inchangé.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** les termes de la convention d'entretien des chemins de randonnée à conclure avec le CDRP57 ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*



Membres du Bureau : 28

Présents :

Pouvoirs :

Votants :

Excusés :

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour

## DBC N°2026\_11 : TRANSITION – Dossiers de demande de subvention

Mme Delphine BERGER, Vice-présidente, présente au bureau communautaire les différents dossiers de demande de subvention « Transition écologique et énergétique »

21 dossiers de demande de subvention sont présentés. Le montant définitif étant attribué au prorata des travaux facturés.

NOM	Communes	Projet	Montant devis TTC	Date de passage en bureau communautaire	Montant sollicité
MERCIER	Vigy	Isolation thermique extérieure	36 525,00 €	02/06/26	1500,00 €
GASPARD	Marsilly	Installation de panneaux photovoltaïques	5 005,00 €	02/06/26	500,00 €
LAFOUGE	Pange	Remplacement d'une chaudière gaz par une PAC	16 000,00 €	02/06/26	500,00 €
GERARDIN	Vigy	Isolation thermique extérieure	29 348,00 €	02/06/26	1500,00 €
BARTHEL DASSONVILLE	Silly-sur-Nied	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	18 000,00€	02/06/26	500,00 €
SIS SAINTE BARBE	Sainte-Barbe	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	42 068,40 €	02/06/26	3 505,70 €
LELLIG	Villers-Stoncourt	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	14 859,84 €	02/06/26	500,00 €
THOMAS	Courcelles-Chaussy	Isolation thermique extérieure	27 600,00 €	02/06/26	1500,00 €
BUCCHI	Sainte-Barbe	Isolation thermique extérieure	16 368,33 €	02/06/26	1500,00 €
ROMERO	Faily	Isolation thermique extérieure	7 250,00€	02/06/26	500,00 €
		Installation d'un ballon thermodynamique	4 276,00 €	02/06/26	200,00 €
		Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	35 999,85 €	02/06/26	1 500,00 €
JACQUES	Vigy	Isolation thermique extérieure	22 800,00 €	02/06/26	1 500,00 €



# Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 08/06/2026



ID : 057-200067957-20260602-DBC2026\_11-DE

KNAFF	Courcelles- Chaussy	Isolation thermique extérieure	20 752,38 €	02/06/26	1 500,00 €
		Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	3 064,78 €	02/06/26	200,00 €
PERNET	Courcelles- sur-Nied	Remplacement d'une chaudière à condensation par une PAC	13 809,96 €	02/06/26	500,00 €
MULLER	Raville	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	14 500,00 €	02/06/26	500,00 €
MORANDINI	Vigy	Remplacement d'une cheminée par poêle à pellets (chauffage central)	8 000,00 €	02/06/26	500,00 €
SCHANG	Courcelles- Chaussy	Installation de panneaux photovoltaïques	11 495,00 €	02/06/26	500,00 €
PAUL	Courcelles- Chaussy	Remplacement d'une chaudière à condensation par une PAC	14 000,00 €	02/06/26	500,00 €
THIRION	Montoy- Flanville	Remplacement d'une chaudière à gaz par une PAC	17 600,00 €	02/06/26	500,00 €
GAMA	Retonfey	Remplacement d'une chaudière à gaz par une PAC géothermique	20 000,00 €	02/06/26	500,00 €
ALLARD	Villers- Stoncourt	Isolation thermique extérieure	21 328,00 €	02/06/26	1 500,00 €
HINSCHENBERGER	Courcelles- sur-Nied	Isolation thermique extérieure	28 476,00€	02/06/26	1 500,00 €

**TOTAL VALIDE : 23 405,70 €**

**Dossiers refusés :**

- **SCHILTZ Pierre** : remplacement d'une chaudière fioul par une PAC – refusé car dossier déjà acquitté avant réception

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**



# Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 057-200067957-20260602-DBC2026\_11-DE

S<sup>2</sup>LOW

## DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions telles que listées ci-dessus pour un montant total de 23405,70 €,
- **DE REFUSER** la demande de M. SCHILTZ pour la raison évoquée ci-dessus,
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

Excusés : 4

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour

## DBC N°2026\_12 : VIE ASSOCIATIVE – Subventions aux associations

M. Claude SPINELLI, vice-président, propose au Bureau communautaire de statuer sur le versement des subventions suivantes issues des demandes reçues à ce jour :

ASSOCIATION / EVENEMENT	MONTANT DEMANDÉ
Entente Sportive de Courcelles-sur-Nied – Challenge U13	1 000 €
EPLEFPA – Fête des Plantes	3 000 €
Une rose un espoir – Manifestation des 25 et 26 avril	1 184 €
UNC Vigy & Environs – Convoi du 8 mai 2026	2 000 €
ADEPPA – Fête de l'été en musique « Les jolis colos »	1 500 €
AAPM – Fête des abeilles et de la nature	600 €
Mémorial du Haut St Pierre – 50 ans de la Croix de Lorraine	1 662 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 054 €</b>

M. le vice-président présente et fait voter chaque aide individuellement. Tout d'abord il propose de ne pas attribuer d'aide à l'Entente Sportive de Courcelles-sur-Nied pour son Challenge U13 car c'est un événement sportif, réservé aux clubs, et qui ne concerne pas le grand public. L'intérêt communautaire n'est donc pas prouvé

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (2 abstentions – M. Hervé MESSIN et Mme Nathalie PRUDHOMME),**

**DECIDE :**

- **DE NE PAS SUBVENTIONNER** l'Entente Sportive de Courcelles-sur-Nied pour son Challenge U13;

Concernant la fête des Plantes, le vice-président rappelle que c'est un événement soutenu depuis longtemps par la CCHCPP et qui s'adresse à tous.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**

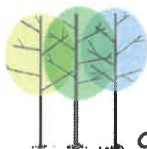
**DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 3000 € à l'EPLEFPA pour la fête des Plantes;

Concernant Une Rose un Espoir, le vice-président explique que c'est une première demande, à l'occasion des 20 ans de la section de Courcelles-Chaussy qui a organisé une tournée dans toutes les communes de la CCHCPP afin de collecter des fonds pour la lutte contre le cancer

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**



# Haut Chemin Pays de Pange

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 057-200067957-20260602-DBC2026\_12-DE

S<sup>2</sup>LOW

## DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1184 € à l'association Une rose un espoir – section de Courcelles Chaussy pour la manifestation des 25 et 26 avril ;

Concernant le convoi de la mémoire, il s'agit là aussi d'un événement intercommunal puisque le convoi a traversé 10 communes de la CCHCPP avant de terminer par la cérémonie à Faily.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**

## DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 2000 € à l'association UNC Vigy et Environs pour le convoi de la mémoire du 8 mai ;

Concernant l'ADEPPA, la fête de l'été a une thématique différente chaque année mais attire toujours des visiteurs et est soutenue de longue date par la communauté de communes.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**

## DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1500 € à l'association ADEPPA de Vigy pour la fête de l'été ;

Concernant la demande de l'AAPM pour la fête des abeilles et de la nature, cette fête permet de mettre en lumière un rucher école. Elle s'accompagne le reste de l'année d'actions de sensibilisation en milieu scolaire sur le territoire de la CCHCPP.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**

## DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 600 € à l'association apicole du Pays Messin pour la fête de la nature et de l'abeille ;

Enfin, la dernière demande est une demande exceptionnelle liée aux 50 ans de l'installation de la Croix de Lorraine au Mont-Saint-Pierre, site touristique et patrimonial emblématique de la CCHCPP.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**

## DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1662 € à l'association du mémorial du Mont-Saint-Pierre pour l'anniversaire des 50 ans de la Croix de Lorraine

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28  
Présents : 24  
Pouvoirs : 2  
Votants : 26  
Excusés : 4  
Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

Séance du 02 juin 2026

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

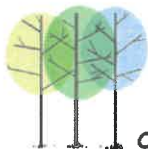
BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBAY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour



## **DBC N°2026\_13 : VIE ASSOCIATIVE – Subvention exceptionnelle EPLEFPA de Courcelles-Chaussy**

M. Claude SPINELLI, vice-président, explique que cette année, le lycée agricole accueille à nouveau en résidence artistique le collectif « SPRAYLAB » dans le cadre des résidences d'artistes financées par la DRAC, en partenariat avec la DRAAF.

En 2025, une première résidence artistique a permis une rencontre féconde entre deux univers : celui de la Communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange (et le lycée agricole de Courcelles-Chaussy) et celui de Spraylab, structure implantée à Nancy et engagée dans la promotion des cultures urbaines (street-art, sérigraphie, graphisme, photographie...).

Cette première édition a offert aux élèves du lycée et des écoles primaires une initiation aux techniques du graff et de la sérigraphie, ceci dans le cadre d'ateliers dédiés ou lors de la restitution intitulée « *En quête sur la voie verte* », un parcours de randonnée sur le chemin éponyme qui a donné lieu à de véritables moments de partage réunissant scolaires, habitants, familles et spectateurs de tous âges. L'artiste Olivier Bourgois a également sillonné le territoire pour rencontrer plusieurs habitants et acteurs majeurs, recueillant auprès d'eux des photographies et témoignages qui ont été réunis dans un livret sérigraphié.

Selon les vœux d'Olivier Bourgois et d'un commun accord après la réussite de cette première expérience, ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité mais avec l'ambition d'aller plus loin : donner à l'artiste davantage de temps pour s'imprégner encore davantage de ce territoire et ouvrir la résidence à de nouveaux acteurs et témoins. La thématique centrale sera celle du souvenir (d'enfance), envisagé comme une mémoire vive, parfois floue, parfois précise, jeune ou ancienne.

Un volet fort de cette nouvelle résidence sera le travail mené avec les résidents des EHPAD du territoire. L'artiste ira à leur rencontre, recueillera leurs récits, souvenirs, anecdotes ou impressions et histoires de « premières fois » pour les transformer en matière de création. Ces échanges donneront naissance à des œuvres partagées, qui mêleront la mémoire des aînés à l'imaginaire des plus jeunes (lycéens, écoliers), dans une dynamique de cocréation intergénérationnelle.

Cette résidence sera clôturée par une sortie de résidence qui aura lieu sur le campus de Courcelles-Chaussy. Il a été imaginé une déambulation artistique qui permettra de valoriser les créations lycéennes et les propres pratiques de l'artiste en résidence. Cet événement a été intitulé « *Souvenirs du présent* » et sera ouvert à tous les publics (entrée gratuite).

Le lycée agricole (EPLFPA) de Courcelles-Chaussy sollicite une subvention de 2 000 €.

### **Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (2 abstentions (MM. Hervé MESSIN et Raphaël DUONT), 5 voix contre favorables à l'attribution d'une subvention réduite à 1500 € (Mme Nathalie D'ACUNTO (procuration de M. Christian PETIT, MM. Joël SIMON, Serge WOLLJUNG et Jean-François LEIDELINGER))**

### **DECIDE :**

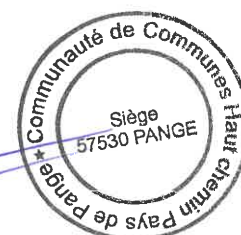
- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle à l'EPLFPA de Courcelles-Chaussy pour le projet cité ci-dessus pour un montant de 2 000 € ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent ;

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

Excusés : 4

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRVY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour



## **DBC N°2026\_14 : COMMUNICATION – Achat d'espaces publicitaires dans le calendrier des pompiers de Courcelles-Chaussy**

Monsieur Serge WOLLJUNG, Vice-Président à la Communication, informe le Bureau communautaire d'une demande émanant des sapeurs-pompiers de Courcelles-Chaussy relative à l'achat de quatre espaces publicitaires dans leur calendrier annuel.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange participe à cette publication au travers de visuels institutionnels mettant en avant les actions, compétences et services portés par l'intercommunalité. Les contenus diffusés permettent notamment de valoriser les projets communautaires, les initiatives locales ainsi que les services proposés aux habitants et aux professionnels du territoire.

Le calendrier des sapeurs-pompiers constitue un support de communication de proximité largement diffusé auprès de la population locale. À ce titre, cette opération représente un outil de visibilité pertinent pour la CCHCPP, permettant de renforcer sa présence auprès des administrés des communes du territoire, et plus particulièrement sur le secteur de Courcelles-Chaussy.

Par ailleurs, cette démarche s'inscrit également dans une volonté de soutien aux actions menées par les sapeurs-pompiers volontaires, acteurs essentiels de la sécurité et de la vie locale.

Le montant de l'achat des quatre espaces publicitaires est fixé à 1 430,40 € TTC.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention – M. Hervé MESSIN),**

**DECIDE :**

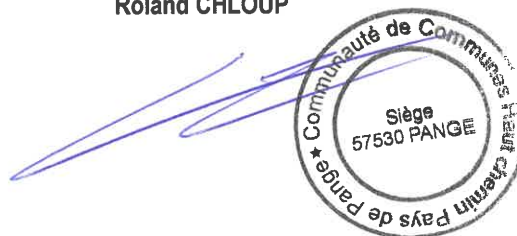
- **D'APPROUVER** l'achat de quatre espaces publicitaires dans le calendrier annuel des sapeurs-pompiers de Courcelles-Chaussy pour un montant total de 1 430,40 € TTC ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28  
Présents : 23  
Pouvoirs : 2  
Votants : 25  
Excusés : 4  
Absent : 1

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	/
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour

## DBC N°2026\_15 : COMMUNICATION – Demande de sponsoring – Le Montoy du Rire

Monsieur Serge WOLLJUNG, Vice-Président à la Communication, informe le Bureau communautaire des demandes de sponsoring reçues par la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange dans le cadre du soutien apporté aux manifestations et initiatives contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

Depuis plusieurs années, la CCHCPP accompagne financièrement, matériellement ou humainement certaines associations, événements et initiatives locales présentant un intérêt communautaire et participant à la dynamique du territoire.

À ce titre, plusieurs structures ont sollicité le soutien de la collectivité pour l'organisation de leurs manifestations. La première décision à prendre concerne le Comité des fêtes d'Ogy-Montoy-Flanville qui sollicite la conclusion d'un contrat de sponsoring pour l'organisation du festival à entrée payante « Le Montoy du Rire ». En contrepartie du soutien accordé, il est demandé que l'image de la CCHCPP soit valorisée au travers de différents supports et outils de communication.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité – M. Eric GULINO n'ayant pas pris part au vote et quitté la salle,**

**DECIDE :**

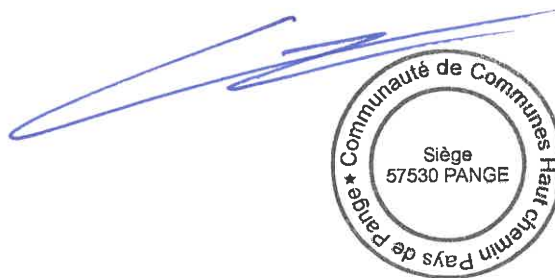
- **D'APPROUVER** le sponsoring au festival le Montoy du Rire pour la somme de 2000 € ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

Excusés : 4

Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.

Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Eric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour

M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour

## DBC N°2026\_16 : COMMUNICATION – Demandes de sponsoring

Monsieur Serge WOLLJUNG, Vice-Président à la Communication, informe le Bureau communautaire des demandes de sponsoring reçues par la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange dans le cadre du soutien apporté aux manifestations et initiatives contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

Depuis plusieurs années, la CCHCPP accompagne financièrement, matériellement ou humainement certaines associations, événements et initiatives locales présentant un intérêt communautaire et participant à la dynamique du territoire.

À ce titre, plusieurs structures ont sollicité le soutien de la collectivité pour l'organisation de leurs manifestations :

- L'association Éclaireurs et Éclaireuses de France – section de Vigy sollicite un contrat de sponsoring dans le cadre de l'organisation du « Forest Jam Festival ». Cet événement devrait accueillir entre 500 et 1 000 participants. Compte tenu de la fréquentation attendue, des contreparties de communication adaptées seront demandées à l'association.
- Le Comité d'Organisation Rurale de Retonfey sollicite également le soutien de la CCHCPP dans le cadre de l'organisation de la « Course nature et marche populaire de Retonfey ».

Au regard de l'intérêt local de ces manifestations et de leur contribution à l'animation et à la promotion du territoire communautaire, il est proposé au Bureau communautaire d'attribuer les montants de sponsoring suivants :

- Éclaireurs et Éclaireuses de France – section de Vigy – « Forest Jam Festival » : 1000 €
- Comité d'Organisation Rurale de Retonfey – « Course nature et marche populaire de Retonfey » : 300 €

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité ,**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le sponsoring pour le Forest Jam Festival pour la somme de 1000 € ;
- **D'APPROUVER** le sponsoring pour la course nature et marche populaire de Retonfey al pour la somme de 300 € ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Membres du Bureau : 28  
Présents : 24  
Pouvoirs : 2  
Votants : 26  
Excusés : 4  
Absent : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau communautaire

**Séance du 02 juin 2026**

*Date de convocation : 26 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le 02 juin à 18 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. Roland CHLOUP.  
Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance

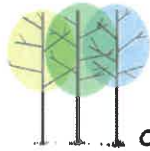
### Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	/
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Éric GULINO
PANGE :	M. Roland CHLOUP
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	/
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

### Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT

M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Claude SPINELLI pour tous les points à l'ordre du jour  
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Nathalie D'ACUNTO pour tous les points à l'ordre du jour



## **DBC N°2026\_17 : FINANCES – Remboursement de frais**

Monsieur Joël SIMON, Vice-président, informe le bureau qu'afin d'immatriculer le nouveau véhicule du service assainissement immatriculé FD-171-FY, il a été nécessaire d'utiliser une carte bancaire d'un agent pour un montant de 347,76 €.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **D'AUTORISER** M. le Président à rembourser l'agent (M. Cyril CHERY) du montant de 347,76 €.
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document administratif ou financier afférent.

Fait à Pange le 04 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland CHLOUP**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*